



Centre National de Gestion  
des Praticiens Hospitaliers  
et des Personnels de Direction de  
la Fonction Publique Hospitalière

**PRATICIENS HOSPITALIERS  
ELEMENTS STATISTIQUES SUR LES PRATICIENS HOSPITALIERS STATUTAIRES<sup>1</sup> (PH) EN  
REANIMATION MEDICALE  
-SITUATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2015-**

---

<sup>1</sup> Praticiens hospitaliers statutaires = praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel titulaires et en période probatoire

Au 1er janvier 2015, le centre national de gestion dénombre 497 praticiens hospitaliers exerçant en réanimation médicale, contre 489 au 01/01/2014, soit une augmentation de 1,6 %.

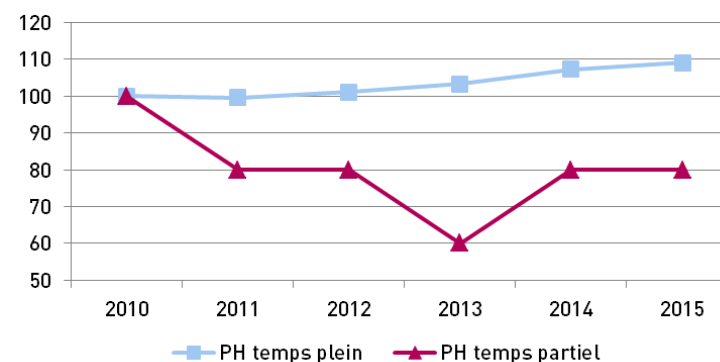
L'effectif des PH temps plein en réanimation médicale est passé de 485 PH au 01/01/2014 à 493 PH au 01/01/2015 (soit +1,6 %). L'effectif des PH temps partiel, quant à lui, est resté stable sur cette même période à 4.

### Evolution des effectifs rémunérés de praticiens hospitaliers exerçant en réanimation médicale par statut depuis 2010 (source : CNG-SIGMED)

Sur l'ensemble de la période considérée, à savoir de 2010 à 2015, soit 5 ans, le corps des PH en réanimation médicale connaît un taux moyen de croissance annuelle de +1,7 %.

Statut	2010	2015	Evolution 2010-2015		Evolution moyenne annuelle (en %)
			En effectif	En %	
PH temps plein	452	493	41	9,1	1,8
PH temps partiel	5	4	-1	-20,0	-4,4
<b>Ensemble</b>	<b>457</b>	<b>497</b>	<b>40</b>	<b>8,8</b>	<b>1,7</b>

Evolution des effectifs des PH en réanimation médicale par statut entre 2010 et 2015 (base 100)



#### PH temps plein :

Sur la période considérée, l'effectif des PH temps plein a progressé de 9,1 % (+41 PH). L'effectif des PH temps plein a connu une accélération de sa progression entre 2013 et 2014, passant de 467 à 485 PH, soit une augmentation de 3,9 % (+18 PH, contre une hausse comprise entre +7 et +10 PH aux autres périodes depuis 2011).

#### PH temps partiel :

L'effectif des PH temps partiel, quant à lui, a diminué de 1 PH depuis 2010 mais reste relativement stable sur l'ensemble de la période. En effet, depuis 2011, à l'exception de 2013, l'effectif de PH temps partiel en réanimation médicale est de 4.

## Répartition des effectifs rémunérés des PH en réanimation médicale par typologie d'établissement (source : CNG-SIGMED)

La majorité des PH en réanimation médicale exercent en CH quel que soit le statut (PH temps plein ou PH temps partiel). Aucun PH temps partiel en réanimation médicale n'exerce en CHU/CHR.

	PH temps plein		PH temps partiel	
	Effectif	%	Effectif	%
CHU/CHR	181	36,7	0	0,0
CH	312	63,3	4	100
<b>Ensemble</b>	<b>493</b>	<b>100</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

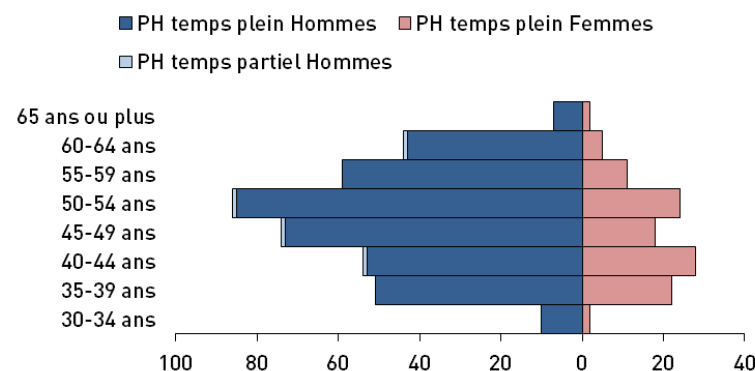
## Effectifs rémunérés des PH en réanimation médicale par sexe et par tranche d'âges au 01/01/2015 (source : CNG-SIGMED)

### PH temps plein :

L'âge moyen des PH temps plein en réanimation médicale de 49,2 ans est légèrement inférieur à celui observé pour l'ensemble des PH temps plein qui est de 49,5 ans. Les femmes sont minoritaires quel que soit la tranche d'âges. Elles représentent 22,7 % de l'ensemble des PH temps plein exerçant en réanimation médicale. Si l'on compte 3,4 hommes pour une femme, le ratio varie de 1,9 pour les 40-44 ans à 8,6 pour les 60-64 ans.

Tranche d'âges	PH temps plein				PH temps partiel			
	Femme	Homme	Ensemble	Sex-ratio	Femme	Homme	Ensemble	Sex-ratio
30-34 ans	2	10	12	5,0	0		0	-
35-39 ans	22	51	73	2,3	0		0	-
40-44 ans	28	53	81	1,9	0	1	1	-
45-49 ans	18	73	91	4,1	0	1	1	-
50-54 ans	24	85	109	3,5	0	1	1	-
55-59 ans	11	59	70	5,4	0		0	-
60-64 ans	5	43	48	8,6	0	1	1	-
65 ans ou plus	2	7	9	3,5	0		0	-
<b>Ensemble</b>	<b>112</b>	<b>381</b>	<b>493</b>	<b>3,4</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>
<b>%</b>	<b>22,7</b>	<b>77,3</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-</b>
<b>Age moyen</b>	<b>47,1 ans</b>	<b>49,8 ans</b>	<b>49,2 ans</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51,3 ans</b>	<b>51,3 ans</b>	<b>-</b>
<b>Age médian</b>	<b>46,1 ans</b>	<b>50,2 ans</b>	<b>49,4 ans</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Pyramide des âges des PH en réanimation médicale au 1er janvier 2015



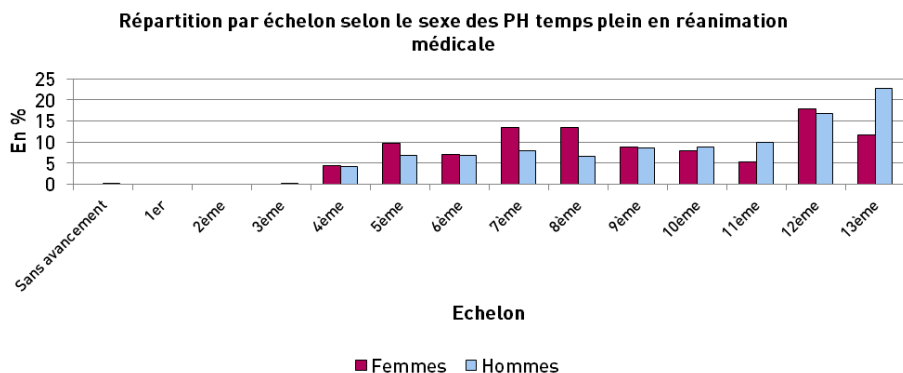
## Répartition des PH en réanimation médicale par échelon selon le sexe au 01/01/2015 (source : CNG-SIGMED)

20,3 % des PH temps plein en réanimation médicale sont positionnés au 13<sup>ème</sup> échelon. On observe des disparités entre les hommes et les femmes dues au fait qu'elles se situent principalement aux âges les plus jeunes, d'où une présence plus importante aux échelons les moins avancés. En effet, alors que les femmes PH temps plein sont 11,6 % à être positionnées au 13<sup>ème</sup> échelon, les hommes sont 22,8 %. Pour les PH temps plein, 51,8 % des femmes se situent entre les 9<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> échelons, contre 67,2 % des hommes.

Echelon	PH temps plein						PH temps partiel					
	Femme		Homme		Ensemble		Femme		Homme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans avancement*			1	0,3	1	0,2						
1er échelon												
2ème échelon												
3ème échelon			1	0,3	1	0,2						
4ème échelon	5	4,5	16	4,2	21	4,3						
5ème échelon	11	9,8	26	6,8	37	7,5						
6ème échelon	8	7,1	26	6,8	34	6,9		1	25,0	1	25,0	
7ème échelon	15	13,4	30	7,9	45	9,1						
8ème échelon	15	13,4	25	6,6	40	8,1						
9ème échelon	10	8,9	33	8,7	43	8,7						
10ème échelon	9	8,0	34	8,9	43	8,7		3	75,0	3	75,0	
11ème échelon	6	5,4	38	10,0	44	8,9						
12ème échelon	20	17,9	64	16,8	84	17,0						
13ème échelon	13	11,6	87	22,8	100	20,3						
<b>Ensemble</b>	<b>112</b>	<b>100</b>	<b>381</b>	<b>100</b>	<b>493</b>	<b>100</b>		<b>4</b>	<b>100</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	

\*Les « sans avancement » correspondent aux lauréats du concours de praticien des établissements publics de santé nommés praticiens hospitaliers temps plein ou praticiens des hôpitaux temps partiel à titre probatoire n'ayant pas encore transmis leur grille de classement dans la carrière au Centre National de Gestion

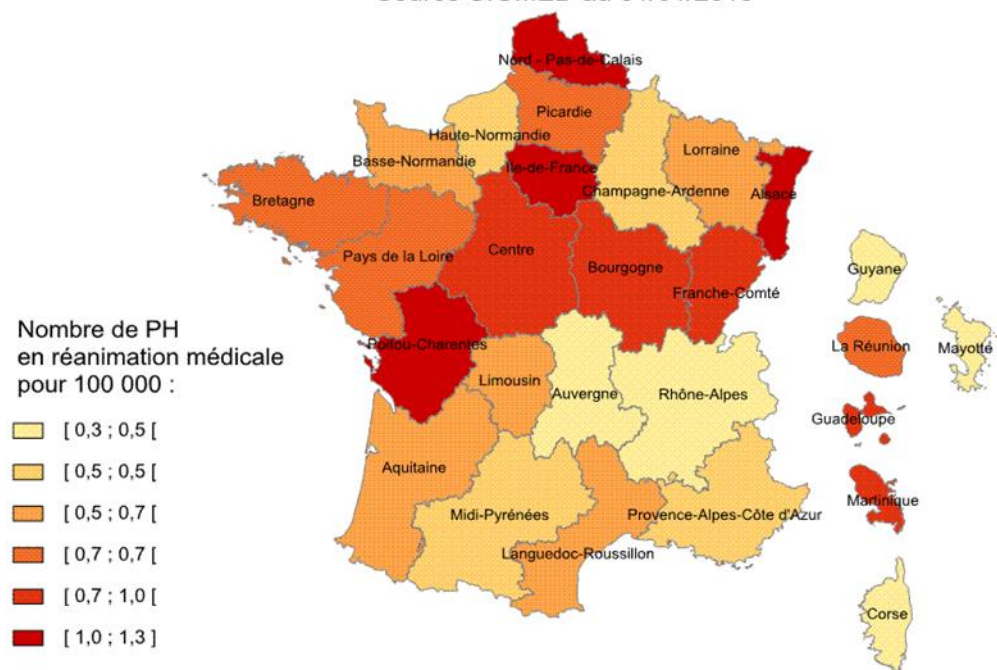
Les hommes se concentrent principalement sur 3 échelons aux 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup>. En effet, ils représentent 49,6 % de l'effectif. Les femmes, quant à elles, se concentrent principalement aux 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> échelons où elles représentent 44,6 % de l'effectif.



## Densité et effectifs rémunérés des PH en réanimation médicale par région (source : CNG-SIGMED)

C'est dans le nord de la France que se concentrent les densités les plus importantes de PH en réanimation médicale, ainsi que dans certaines régions d'Outre-Mer.

Densité des PH en réanimation médicale  
Source SIGMED au 01/01/2015



### Régions les plus dotées en PH

8 régions ont une densité de PH en réanimation médicale supérieure ou égale à la moyenne nationale de 0,8 PH pour 100 000 habitants. La région ayant la plus forte densité est l'Alsace (1,3). Elle est suivie par 7 autres régions que sont la Poitou-Charentes et le Nord-Pas-de-Calais (1,2), l'Île-de-France (1,0), la Franche-Comté et la Bourgogne (0,9), le Centre et la Martinique (0,8).

### Régions les moins dotées en PH

Les densités les plus faibles de PH en réanimation médicale sont observées en Corse (0,3 PH pour 100 000 habitants), en Guyane et Rhône-Alpes (0,4). Ces 3 régions ont une densité inférieure à 0,5 PH en réanimation médicale pour 100 000 habitants. Elles sont suivies de 7 régions dont la densité est égale à 0,5 PH pour 100 000 habitants. Il s'agit de la Basse-Normandie, de la Haute-Normandie, de la Champagne-Ardenne, du Limousin, des Midi-Pyrénées, de la Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Mayotte.

## Occupation statutaire des postes de PH en réanimation médicale par région au 01/01/2015 (source : CNG-SIGMED)

**PH temps plein :** 14 régions ont un taux de vacance statutaire inférieure à la moyenne nationale de 27,0 %. La Haute-Normandie se distingue avec un taux de vacance statutaire nul malgré un nombre de postes budgétés de 10. La Corse et Mayotte enregistrent un taux de vacance nul pour 1 poste budgété chacune.

**PH temps partiel :** Seules 11 régions enregistrent des postes budgétés de PH temps partiel en réanimation médicale. 6 régions ne pourvoient pas l'unique poste budgété ; l'Alsace, la Franche-Comté, la Haute-Normandie, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

Régions	PH temps plein			PH temps partiel		
	Postes budgétés	Postes pourvus	Taux de vacance statutaire*	Postes budgétés	Postes pourvus	Taux de vacance statutaire*
Alsace	32	27	15,6	1	0	100,0
Aquitaine	28	18	35,7			-
Auvergne	9	5	44,4	1	1	0,0
Basse-Normandie	12	8	33,3			-
Bourgogne	22	15	31,8	1	1	0,0
Bretagne	24	20	16,7			-
Centre	27	19	29,6			-
Champagne-Ardenne	8	6	25,0			-
Corse	1	1	0,0			-
Franche-Comté	19	12	36,8	1	0	100,0
Haute-Normandie	10	10	0,0	1	0	100,0
Ile-de-France	166	125	24,7	1	1	0,0
Languedoc-Roussillon	24	21	12,5			-
Limousin	9	4	55,6			-
Lorraine	18	15	16,7	1	0	100,0
Midi-Pyrénées	19	14	26,3	1	1	0,0
Nord - Pas-de-Calais	76	50	34,2	1	0	100,0
Pays de la Loire	38	25	34,2			-
Picardie	22	15	31,8	2	0	100,0
Poitou-Charentes	23	18	21,7	2	1	50,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	32	27	15,6			-
Rhône-Alpes	37	27	27,0			-
<b>France métropolitaine</b>	<b>656</b>	<b>482</b>	<b>26,5</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>61,5</b>
Guadeloupe	4	3	25,0			-
Guyane	5	1	80,0			-
Martinique	5	3	40,0			-
La Réunion	8	6	25,0			-
Mayotte	1	1	0,0			-
<b>DOM-TOM</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>39,1</b>			-
<b>France entière</b>	<b>679</b>	<b>496</b>	<b>27,0</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>61,5</b>

\*Taux de vacance statutaire : ces données, à utiliser avec précaution, sont une photographie à un moment donné : le nombre de postes vacants variant de façon importante selon le moment où la statistique est produite. Les postes vacants peuvent être occupés par des temporaires, le taux de vacance statutaire n'est donc pas le taux de vacance réel.

## Evolution du solde des entrées et des sorties pour l'ensemble des PH en réanimation médicale (source : CNG-SIGMED)

### PH temps plein :

Depuis 2010, le solde net des emplois est resté positif pour les PH temps plein. En 2014, on comptabilise 33 entrées pour 12 sorties, d'où un solde positif de +21. Le départ à la retraite constitue le principal motif de sortie des PH temps plein en réanimation médicale depuis 2010, à l'exception de 2011 où il s'agissait de la radiation.

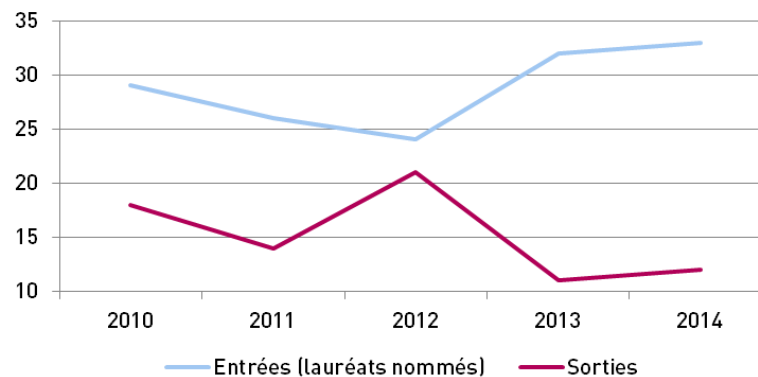
### PH temps partiel :

Compte tenu du faible effectif des PH temps partiel, on observe peu de mouvements d'entrées-sorties entre 2010 et 2014.

Motifs*	PH temps plein					PH temps partiel					Ensemble des PH				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Entrées (lauréats nommés)</b>	29	26	24	32	33					1	29	26	24	32	34
Décès	2			1	1						2	0	0	1	1
Démissions	5			1	1						5	0	0	1	1
Licenciements										1	0	0	0	0	1
Mises à la retraite	9	6	18	6	10						9	6	18	6	10
Radiations	2	8	3	3							2	8	3	3	0
Révocations-Suspensions											0	0	0	0	0
<b>Ensemble des sorties</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>13</b>
<b>% des départs à la retraite</b>	<b>50,0</b>	<b>42,9</b>	<b>85,7</b>	<b>54,5</b>	<b>83,3</b>					<b>0,0</b>	<b>50,0</b>	<b>42,9</b>	<b>85,7</b>	<b>54,5</b>	<b>76,9</b>
<b>Solde des entrées-sorties</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

\*données consolidées qui intègrent les saisies intervenues après le 1er janvier de chaque année à l'exception de celles de 2014 qui sont provisoires

Evolution du nombre des entrées et des sorties des PH temps plein en réanimation médicale entre 2010 et 2014



## Les sorties temporaires\* des PH en réanimation médicale au 01/01/2015 (source : CNG-SIGMED)

\*Photographie des PH au 01/01/2015 (et non flux de l'année 2014)

Les sorties temporaires concernent très majoritairement les PH temps plein. La disponibilité représente la part la plus importante de sortie temporaire de ces derniers. Elle est de 69,0 %, suivie du détachement à 24,1 %.

Modes de sortie	PH temps plein		PH temps partiel	
	Effectif	%	Effectif	%
CET				
Congés**				
Détachement	7	24,1	1	50,0
Disponibilité	20	69,0	1	50,0
MAD	2	6,9		
<b>Ensemble</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

\*\*Tous les congés sont intégrés (CLD, CLM, congé maladie, congé parental, etc.)